



**Conseil général**  
Dimanche le 6 octobre 2019  
Université Laval  
**Projet de procès-verbal**

---

**Liste de personnes présentes**

**Conseil exécutif (CE)**

Maxime Morin-Lavoie, président  
Roxanne St-Pierre Alain, vice-présidente  
Camille Lebel, secrétaire générale  
Hanene Mankour, déléguée aux affaires externes  
Samuel LeBlanc, délégué aux finances et ressources humaines  
Émilie Parent, déléguée aux affaires internes  
Marie-Pier Joncas, délégué aux services et partenaires  
Guillaume Roy, déléguée aux affaires politiques  
Yousra-Imane Benaskeur, déléguée aux affaires internationales et communautaires  
Jimmy Chau, délégué aux communications  
Gabrielle Vandal, déléguée au bien-être

**Regroupement des étudiants en médecine de l'Université Laval (RÉMUL)**

Isabelle Desbiens, présidente  
Jad El-Hajj Sleiman, vice-président aux affaires externes  
Louis-Charles Larose, vice-président aux affaires exécutives  
Isabelle Tapp, vice-présidente aux finances  
Meredith Rémy, observatrice

**Association des étudiantes et étudiants en médecine de l'Université de Montréal (AÉÉMUM)**

Campus Montréal :

Catherine Lajoie, présidente  
Samuel Dufort, représentant aux affaires externes  
Chrystelle El-Khoury, représentante de la promotion 2022  
Marie Vincent-Tremblay, représentante IMC/IDC

Campus Mauricie :

Esther McKinnon, présidente  
Janick Caron-L'écuyer, représentante aux affaires externes  
Nicolas Bussière, représentant de la cohorte des premières années

**Medical Students' Society of McGill University (MSS)**

Rami Habib, président  
Samuel Montplaisir, délégué aux affaires externes

Élise Girouard-Chantal, procurée  
Ghassen Soufi, procuré  
Julia Leonard, procurée  
Yseult Gilbert, procurée  
Vanessa Bisson-Gervais, procurée  
Salma Rehimini, procurée

Association générale des étudiantes et étudiants en médecine de l'Université de Sherbrooke (AGÉMUS)

Campus Sherbrooke :

Samuel Bellavance, président  
Félix Larochelle-Brunet, procuré  
Élizabeth Soucy, procurée  
Zhi Shuo, procurée  
Aguiles Abbad, procuré

Campus Saguenay :

Olivier Salko, président  
Rachel Côté, vice-présidente aux affaires externes

Campus Moncton :

Sophie Bourque, présidente

Invité.e.s

Aucun

Excusés

Maxim Bastarache, délégué aux affaires pédagogiques

Présidente d'assemblée

Camille Lebel

Secrétaire d'assemblée

Jad El-Hajj Sleiman

## Projet d'ordre du jour :

- 32.01.01 Points statutaires
  - 32.01.01.01 Ouverture
  - 32.01.01.02 Élection d'un.e président.e
  - 32.01.01.03 Élection d'un.e secrétaire
  - 32.01.01.04 Admission des invité.es et observateurs
  - 32.01.01.05 Adoption de l'ordre du jour
  - 32.01.01.06 Adoption du procès-verbal du **16 mars 2019**
  - 32.01.01.07 Affaires découlant du procès-verbal
  - 32.01.01.08 Mot de la présidence
  
- 32.01.02 Tour des associations
  - 32.01.02.01 AÉÉMUM
    - 32.01.02.01.01 AÉÉMUM-MTL
    - 32.01.02.01.02 AÉÉMUM-TR
  - 32.01.02.02 AGÉMUS
    - 32.01.02.02.01 AGÉMUS-Sherbrooke
    - 32.01.02.02.02 AGÉMUS-Saguenay
    - 32.01.02.02.03 AGÉMUS-Moncton
  - 32.01.02.03 MSS
  - 32.01.02.04 RÉMUL
  
- 32.01.03 Affaires exécutives et présidentielles
  - 32.01.03.01 AFMC - Données des étudiants
  - 32.01.03.02 Curriculum médical et changements climatiques
  - 32.01.03.03 Lettre ouverte - Absences motivées
  - 32.01.03.04 Conseil médical canadien - Représentation étudiante
  
- 32.01.04 Affaires vice-présidentielles
  - 32.01.04.01 Adoption Match violation policy
  - 32.01.04.02 Représentation externe de la FMEQ
  - 32.01.04.03 Forces jeunesse et système de santé (point flottant)
  
- 32.01.05 Affaires externes
  - 32.01.05.01 Télésoins dans le curriculum médical
  
- 32.01.06 Affaires politiques
  - 32.01.06.01 Sujets JAP
  - 32.01.06.02 Rémunération des médecins
  
- 32.01.07 Finances et ressources humaines
  - 32.01.07.01 États financiers et budget

- 32.01.08 Affaires pédagogiques
  - 32.01.08.01 Comité No Match
  
- 32.01.09 Affaires internes
  - 32.01.09.01 Bilan Party de la rentrée FMEQ 2019
  - 32.01.09.02 Prises de positions officielles
  
- 32.01.10 Services et partenaires
  - 32.01.10.01 Partenariat MedGames
  - 32.01.10.02 Services souhaités
  - 32.01.10.03 Stéthoscopes Welch Allyn vs 3M
  
- 32.01.11 Bien-être
  - 32.01.11.01 Comité bien-être
  - 32.01.11.02 Campagne contre intimidation - harcèlement
  
- 32.01.12 Présentation du CA
  
- 32.01.13 Rapports d'officiers
  - 32.01.13.01 Présidence
  - 32.01.13.02 Vice-présidence
  - 32.01.13.03 Secrétaire générale
  - 32.01.13.04 Affaires internationales et communautaires
  - 32.01.13.05 Affaires politiques
  - 32.01.13.06 Affaires pédagogiques
  - 32.01.13.07 Partenaires et services
  - 32.01.13.08 Affaires internes
  - 32.01.13.09 Affaires financières et ressources humaines
  - 32.01.13.10 Bien-être
  - 32.01.13.11 Affaires externes
  - 32.01.13.12 Communications
  
- 32.01.15 Points statutaires
  - 32.01.15.01 Prochaine séance
  - 32.01.15.02 Affaires diverses
  - 32.01.15.03 Levée

## Procès-verbal :

### 32.01.01 Points statutaires

#### 32.01.01.01 Ouverture

La présidence constate le quorum avec la présence des officiers et représentants des associations présents à 9h05.

Sur proposition de **RÉMUL**, avec l'appui de **AÉÉMUM** :

Que la séance actuelle du conseil général soit ouverte.

*Sur la proposition principale,  
le vote n'est pas demandé.  
**Adopté à l'unanimité.***

#### 32.01.01.02 Élection d'un président

Sur proposition de **RÉMUL**, avec l'appui de **AÉÉMUM** :

Que Camille Lebel agisse à titre de présidente d'assemblée.

*Sur la proposition d'élection,  
le vote n'est pas demandé.  
**Adopté à l'unanimité.***

#### 32.01.01.03 Élection d'un.e secrétaire

Sur proposition de **MSS**, avec l'appui de **AÉÉMUM** :

Que Jad El-Hajj Sleiman agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

*Sur la proposition d'élection,  
le vote n'est pas demandé.  
**Adopté à l'unanimité.***

#### 32.01.01.04 Admission des invité.es et observateurs

La présidence invite les invités à se présenter.

Sur proposition de **AGÉMUS**, avec l'appui de **AÉÉMUM** :

Que Meredith Rémy et Olivier Houle soient admis à titre d'observateurs avec droit de parole.

*Sur la proposition principale,  
le vote n'est pas demandé.  
**Adopté à l'unanimité.***

#### **32.01.01.05 Adoption du procès-verbal du CG 4 du 16 mars 2019**

Sur proposition de **RÉMUL**, avec l'appui de **MSS** :

Que le procès-verbal du **CG-31-04** du 2019-03-16 soit adopté tel que modifié.

*Sur la proposition principale,  
le vote n'est pas demandé.  
**Adopté à l'unanimité.***

#### **32.01.01.06 Affaires découlant du procès-verbal**

Il n'y en a pas.

#### **32.01.01.07 Adoption de l'ordre du jour**

Avant d'adopter officiellement le projet d'ordre du jour, la présidence demande s'il y a demande d'ajout, de modification ou de retrait de points au projet d'ordre du jour.

Sur proposition de **RÉMUL**, avec l'appui de **AGÉMUS** :

Que le projet d'ordre du jour tel que modifié ci-dessus soit adopté.

*Sur la proposition principale,  
le vote n'est pas demandé.  
**Adopté à l'unanimité.***

#### **32.01.01.08 Mot de la présidence**

**Maxime Morin-Lavoie** remercie le **RÉMUL** pour son accueil. Il remercie également les représentants des associations de s'être déplacés pour le premier CG de l'année. Il encourage les gens présents à partager leurs demandes tout au long de l'année afin de permettre au CE de travailler pour les associations au meilleur de leurs capacités.

#### **32.01.02 Tour des associations**

##### **32.01.02.01 AÉÉMUM**

### 32.01.02.01.01 AÉÉMUM-MTL

**AÉÉMUM-MTL** mentionne qu'il y a un processus de changement de doyen présentement et qu'elle a été consultée à ce sujet. L'AÉÉMUM-MTL souhaite l'amélioration du cursus médical ainsi qu'une valorisation des parcours atypiques.

Par ailleurs, l'AÉÉMUM-MTL est en processus de déclarations d'impôt cette année et c'est la problématique de l'association du moment.

### 32.01.02.01.02 AÉÉMUM-TR

**AÉÉMUM-TR** mentionne qu'il y a beaucoup de discussions par rapport aux déclarations sur le harcèlement, un peu comme à l'AÉÉMUM-MTL. L'AÉÉMUM-TR encourage aussi beaucoup le bien-être parmi ses étudiant.es. L'association assiste également à la création d'un petit jardin étudiant en avant de la Faculté et il y a des démarches entreprises pour avoir du compost à l'Université.

### 32.01.02.02 AGÉMUS

#### 32.01.02.02.01 AGÉMUS-Sherbrooke

**AGÉMUS-Sherbrooke** mentionne qu'elle a eu ses élections il y a 3 semaines. Certains postes seront maintenant élus au printemps. Les Medgames sont en cours et le travail se poursuit. Le bière et saucisse est remplacé par le bière et poutine.

#### 32.01.02.02.02 AGÉMUS-Saguenay

**AGÉMUS-Saguenay** mentionne que la ville de Chicoutimi a décidé de faire un projet de transport en commun et il y a beaucoup de travaux autour du pavillon. Par ailleurs, la JBE sera reprise localement au niveau de la Faculté, par les étudiants, maintenant que la FMEQ ne l'organise plus.

#### 32.01.02.02.03 AGÉMUS-Moncton

**AGÉMUS-Moncton** mentionne qu'elle a tenu ses élections il y a 3-4 semaines. Elle souhaite valoriser le poste de représentant communautaire pour travailler avec IFMSA.

### 32.01.02.03 MSS

**MSS** mentionne qu'elle travaille sur la planification stratégique et sur le campus délocalisé à Gatineau qui ouvre l'année prochaine. Elle remercie les autres associations pour leurs conseils à ce niveau. MSS travaille également pour

favoriser le développement durable au sein de son association, à la demande de ses étudiant.es. Le dossier No-match est aussi un dossier fort à MSS. Elle est en communication avec la Faculté par rapport à ce dossier.

#### 32.01.02.04 RÉMUL

**RÉMUL** mentionne qu'elle a tenu un référendum sur l'augmentation de ses cotisations, mais comme elle n'a pas obtenu le quorum, il n'y a pas eu d'augmentation. Par ailleurs, le RÉMUL mentionne qu'avec la rentrée et les intégrations, la Faculté est fière du déroulement, de l'écoresponsabilité et du non-débordement. Par contre, en ce qui a trait à la grève sur le climat, la Faculté n'a pas voulu venir marcher avec le RÉMUL. Également, le RÉMUL a tenu ses élections, mais les postes n'ont pas été tous comblés et donc une nouvelle période électorale sera relancée. Aussi, la centralisation des finances du RÉMUL est sujet de litige entre les comités et l'exécutif.

#### TOUR DU CE

Le **CE** présente ses délégué.es.

#### 32.01.03 Affaires exécutives et présidentielles

##### 32.01.03.01 AFMC - Données des étudiants

**Maxime Morin-Lavoie** présente brièvement l'AFMC ainsi que le rôle de la FMEQ auprès d'eux. Maxime Morin-Lavoie mentionne que l'AFMC recueille beaucoup de données sur les étudiant.es en médecine pour pouvoir faire le portrait des étudiant.es en médecine au Canada. Le premier sondage de l'AFMC était très peu détaillé. Maintenant, l'AFMC fait remplir le questionnaire aux étudiant.es à la fin du LMCC, et ce questionnaire est aussi utilisé pour l'agrément. L'AFMC conserve ces données.

La FMEQ et la FMRQ s'étaient opposées à la transmission des données du CaRMS à l'AFMC pour ne pas qu'ils puissent identifier les étudiants, pour protéger leurs membres. Or, l'AFMC a maintenant accès aux données du CaRMS pour une durée de quatre ans selon le contrat signé, et la FMEQ se questionne sur ce que l'AFMC fera avec ces données. Il existe une mince probabilité d'identification des membres par le numéro d'identification formulé par l'AFMC. Il est à noter toutefois que les facultés de médecine n'auront pas accès aux données, que ce soit par envoi direct ou par le biais de l'AFMC. Maxime Morin-Lavoie sollicite l'opinion des associations à ce sujet. Les discussions se résument ainsi :

**AÉÉMUM** : Nous avons ont un malaise concernant l'utilisation future des informations fournies par nos étudiant.es. L'AFMC, c'est une bande de vipères. C'est du profilage pour mettre les gens dans des cases et déterminer le profil type des gens qui appliquent au CaRMS. C'est assez



inquiétant. On ne devrait pas collaborer avec eux. Nous encourageons la FMEQ à ne pas collaborer avec l'AFMC.

**AGÉMUS** : Nous n'avons pas assez d'informations les relations que la FMEQ a avec l'AFMC. S'il y a quelque chose qui serait profitable aux étudiants, l'AGÉMUS serait pour.

**RÉMUL** : Nous sommes assez d'accord avec l'AEEMUM concernant le profilage possible avec les données. Il y a aussi une question d'anxiété associée au partage de ces données, si on publie les résultats auprès de nos étudiant.es. On doit aussi s'assurer que le opt in soit clair, sur ce que cela implique, quelles données sont prises, quelle est l'analyse et l'utilisation de ces données.

**MSS** : Nous nous demandons pourquoi on ne récolterait pas des données qui pourraient nous amener un argument sur la table et utiliser cette information de façon judicieuse et structurée pour nos étudiant.es plutôt que de les utiliser pour faire une forme de profilage de chaque spécialité ?

**CE** : Nous ne pensons pas que nous devons cesser de collaborer avec l'AFMC, puisqu'en collaborant avec, nous pouvons garder un oeil sur ce qu'ils veulent faire avec les données et comment ils les obtiennent. C'est suite à la demande de la FMEQ que le opt in a été ajouté donc c'est pertinent de rester sur le comité pour proposer des balises aux besoins.

**AGÉMUS** : Nous avons de la difficulté à comprendre le but final de l'AFMC. Nous ne comprenons pas ce que cela nous amène de collaborer avec l'AFMC concrètement.

**AEEMUM** : Nous sommes d'avis que le partage de ces données augmentera le niveau de stress chez nos étudiant.es. Par contre, le dossier pass or fail enlève le stress par rapport aux notes, mais augmente celui en lien avec le CV et l'implication. Si les données sont analysées pour une spécialité, cela pourrait réduire le stress de celles et ceux qui y appliquent s'ils ont un profil similaire.

**MSS** : Nous pensons que c'est un peu comme un agrément, mais à chaque année. C'est très pertinent pour avoir le feedback de nos étudiant.es alors qu'ils sortent du programme, puisqu'ils n'ont plus de compte à rendre à leur faculté et parlent peut être avec plus d'honnêteté.

**CE** : L'AFMC publie le rapport national à chaque année et ces données sont envoyées au comité d'agrément et aux universités. L'AFMC veut, cette fois, utiliser les données des CARMS.

**RÉMUL** : Notre faculté n'a pas trouvé une bonne façon d'intégrer les données pour en faire quelque chose de pertinent pour nos membres. Par ailleurs, les seules organisations qui peuvent changer les choses, ce sont les facultés, et on ne veut pas que les facultés aient accès aux données.

**AGÉMUS** : Nous sommes d'accord avec le malaise généralisé par rapport à cette situation. Par contre, ces données peuvent servir à certaines recommandations. L'AFMC n'est pas très claire avec ce qu'elle veut faire de ces données. Nous dirions à nos membres d'arrêter de donner des informations à l'AFMC via ses sondages.

**AÉÉMUM** : De notre côté, nous recevons les informations démographiques des étudiant.es via le questionnaire des diplômés. Nous ne voyons donc pas l'intérêt d'ajouter les données de l'AFMC, qui ne sont pas anonymes contrairement aux données de notre comité.

**CE** : Nous vous rappelons que nous souhaitons demeurer sur le comité pour avoir un droit de regard sur l'utilisation des données.

**MSS** : Est-ce possible de faire retirer certaines questions du formulaire, pour protéger les informations plus personnelles de nos étudiants ?

**CE** : Malheureusement, la FMEQ n'a pas de contrôle là-dessus. Le CaRMS a un contrat qui implique le transfert de données. Le contrat qui a été signé dit que le CaRMS est employé par l'AFMC et a été signé l'an passé par pression de l'AFMC sur le CaRMS. Il y a toujours une personne de la FMEQ sur le conseil d'administration du CaRMS, mais les solutions seront plutôt à long terme.

**MSS** : Savons-nous quelles sont les données spécifiques que l'AFMC souhaite obtenir ?

**CE** : Oui, il y a une liste des données que l'AFMC désire avoir.

**AÉÉMUM** propose, appuyé par le **RÉMUL** :

Que la FMEQ revendique une confidentialité accrue ainsi qu'une non-utilisation des données recueillies par l'AFMC, tout en demeurant sur la table des discussions, appuyé par **RÉMUL**.

Les discussions sur la propositions se résument ainsi :

**AGÉMUS** : Nous ne voulons pas seulement une confidentialité accrue, mais également une anonymisation des données recueillies. La non-

utilisation des données n'est pas nécessaire, nous pouvons utiliser ces données judicieusement.

**RÉMUL** : Nous savons que les données vont être utilisées. On aimerait avoir un droit de veto, ou du moins un droit de regard, sur l'utilisation des données, plutôt qu'un blocage complet sur l'utilisation des données. On ne sait pas non plus le poids qu'on a sur la table de discussions.

**MSS** : Nous souhaitons demeurer à la table. Le point sur le droit de veto nous donnerait un pouvoir de diriger comment les données seront utilisées.

**AÉÉMUM** : Avons-nous un droit de veto ?

**CE** : Le comité est consultatif, donc nous n'avons pas vraiment de pouvoir par rapport à tout cela. Le sondage reste volontaire, puisque c'est un opt in, donc les données peuvent être utilisées si les étudiant.es donnent leur consentement.

**RÉMUL** : Est-ce qu'il ne faudrait pas plutôt se positionner pour que la FMEQ soit contre l'analyse de ces données?

**AGÉMUS** : Est-ce que la confidentialité peut être étendue et savoir concrètement ce qui est demandé ?

**CE** : Cela a déjà été questionné, et la réponse est non.

**MSS** : Si nous sommes tous unanimement contre, nous pouvons encourager nos étudiants à opt-out.

**CE** : C'est un opt-in, la différence légale est importante.

**MSS** : Pourquoi y a-t-il autant de difficulté à obtenir ces données? CFMS fait des rapports...

**CE** : Si on en fait la demande au CaRMS, les données nous sont données. On peut leur demander directement les données au besoin. Il y a cependant des délais administratifs.

**RÉMUL** : En attendant la lecture des politiques de confidentialité, ce qui serait le plus sage serait que la FMEQ se positionne en disant qu'il ne faudrait pas transmettre les données et que ces données restent à l'interne pour l'instant. On devrait également en permettre seulement l'analyse.

**AGÉMUS** propose l'amendement à la proposition principale suivant, appuyé par l'AÉÉMUM :

Que la FMEQ revendique une anonymisation ainsi qu'une non-utilisation des données recueillies par l'AFMC tout en demeurant sur la table de discussions.

Que la FMEQ milite pour connaître avant le débat des analyses les sujets qui sont étudiés.

*Sur la proposition d'amendement,  
le vote n'est pas demandé.  
**Adopté à l'unanimité.***

**AÉÉMUM** : Les autres associations sont positionnées comment?

**CE** : CFMS n'a pas vraiment de position pour l'instant.

*Sur la proposition principale,  
le vote n'est pas demandé.  
**Adopté à l'unanimité.***

### 32.01.03.02 Curriculum médical et changements climatiques

**Maxime Morin-Lavoie** mentionne que l'an dernier, la FMEQ s'est positionnée en faveur de l'initiative HEART pour inclure un curriculum médical afin de conscientiser la population étudiante quant à l'impact des changements climatiques sur la santé des populations. La FMEQ travaille sur comment le faire adopter par les facultés de médecine, soit par un critère d'agrément ou par un objectif du CMC.

Le CMC a approché la FMEQ et CFMS pour écrire un objectif du LMCC partie 1 qui concernerait notamment l'intervention du médecin lors d'une crise climatique (inondation, etc.). Une documentation a été reçue pour écrire l'objectif. Il reste de la révision à faire. Le dossier sera transmis au task force pédago.

### 32.01.03.03 Lettre ouverte - Absences motivées

**Maxime Morin-Lavoie** mentionne que CFMS demande à la FMEQ d'entériner une lettre ouverte à l'intention des doyens pour dénoncer les politiques contraignantes en ce qui concerne l'absentéisme. Cette lettre demanderait des politiques plus libres pour permettre les absences qui ne nuisent pas au parcours académique.

**MSS** mentionne qu'il est difficile d'avoir du temps alloué au *student leadership*. MSS voudrait avoir une proposition officielle en ce sens.

Le **CE** propose, appuyé par de **MSS** :

Que la FMEQ demande aux facultés de médecine de faire preuve de flexibilité et d'accommodation envers les représentants étudiants pour les absences reliées à l'accomplissement de leurs responsabilités dans la mesure où leurs performances scolaires ne soient pas affectées négativement.

*Sur la proposition principale,  
le vote n'est pas demandé.  
**Adopté à l'unanimité.***

#### **32.01.03.04 Conseil médical canadien - Représentation étudiante**

Le **CE** propose, avec l'appui du **RÉMUL** :

Qu'un huis clos soit mis en place.

*Sur la mise en place du huis clos,  
le vote n'est pas demandé.  
**Adopté à l'unanimité.***

*Les observateurs quittent la salle.*

**AÉÉMUM** propose, appuyé par **AGÉMUS** :

Que le huis clos soit levé, mais que Maxime Morin-Lavoie ne soit pas présent durant les discussions subséquentes.

*Sur la levé du huis clos,  
le vote n'est pas demandé.  
**Adopté à l'unanimité.***

*Maxime Morin-Lavoie quitte la salle.*

**Roxanne St-Pierre Alain** mentionne que la hausse des coûts d'examen est de 8% et sera de 2% pour l'année prochaine. L'**AÉÉMUM** mentionne qu'elle a déjà une position contre la hausse des frais d'examens.

**MSS** propose appuyé par l'**AÉÉMUM** :

Que la FMEQ soit contre toute hausse de prix concernant les examens du CMC soumis aux étudiants.

Les discussions sur la proposition se résument ainsi :

**AGÉMUS** : Nous voulons comprendre ce en quoi consiste la hausse de prix avant de se positionner. Nous désirons que la FMEQ obtienne davantage d'informations sur le sujet.

**CE** : Nous nous questionnons aussi sur la pertinence de l'examen du LMCC partie 2, et nous voudrions peut être prendre position par rapport à cela.

**RÉMUL** : Nous n'avons pas de positions sur ce sujet. Par contre, pour l'examen du LMCC partie 2, nous ne sommes pas prêts à voter pour.

**AÉÉMUM** : Nous voulons demander à la FMEQ d'évaluer la pertinence de l'examen du LMCC partie 2.

*Sur la proposition principale,  
Le vote est demandé  
3 votes pour, 1 contre, 0 abstention  
**Adopté à la majorité.***

**MSS** : Nous demandons une mise en contexte sur l'enjeu du 2e examen.

**CE** : Nous n'avons pas beaucoup d'informations à ce sujet. Il y a déjà des organismes (FMOQ, Collège royal) qui vérifie les compétences. Le LMCC partie 2 est comme une double vérification, donc un peu inutile. Nous avons passé le mot au CCME sur le LMCC partie 2 et le CMC a répondu qu'ils évaluent les compétences de communications, quelque chose qui n'est pas fait dans les ÉCOS sommatif du doctorat.

**RÉMUL** : Ce n'est pas plutôt la FMRQ qui devrait prendre position?

**CE**: Nous pensons que la FMRQ risque de se positionner prochainement, évidemment qu'il serait correct de s'allier à leur position.

**RÉMUL** : La FMRQ a une position?

**CE** : pas encore, mais ça s'en vient.

**AÉÉMUM** propose, appuyé par le **RÉMUL** :

Que la FMEQ évalue la pertinence de l'examen LMCC partie 2.

Sur la proposition principale, le **RÉMUL** propose, appuyé par **MSS**, l'amendement suivant :

Que la FMEQ évalue la pertinence l'examen LMCC partie 2 et présente aux associations membres ses résultats de recherche au CG2.

*Sur l'amendement,  
le vote n'est pas demandé.  
**Adopté à l'unanimité.***

*Sur la proposition principale,  
le vote n'est pas demandé.  
**Adopté à l'unanimité.***

*Maxime Morin-Lavoie entre dans la salle.*

**32.01.04 Affaires vice-présidentielles**  
**32.01.04.01 Adoption Match violation policy**

**Roxanne St-Pierre Alain** mentionne qu'il y a eu un désir général il y a quelque années de clarifier quelles sont les conséquences sur les programmes et les directions de programme lorsqu'ils ne respectent pas leurs engagements. Un comité a été formé et une politique a été construite. En CG1, un huis clos a eu lieu. En CG2, une position a été adoptée quand à l'appui de la FMEQ sur la version préliminaire de la nouvelle politique.

Le **CE** propose, avec l'appui du **RÉMUL** :

Qu'un huis clos soit mis en place.

*Sur la mise en place du huis clos,  
le vote n'est pas demandé.  
**Adopté à l'unanimité.***

**CE** propose un huis clos à 11h44. **RÉMUL** appuie.

**CE** propose la levée du huis clos à 11h52, **AÉÉMUM** appuie.

*Les observateurs quittent la salle.*

**AÉÉMUM** propose, appuyé par **RÉMUL** :

Que le huis clos soit levé.

*Sur la levé du huis clos,  
le vote n'est pas demandé.  
**Adopté à l'unanimité.***

Le **CE** propose, appuyé par le **RÉMUL** :

Que la FMEQ se positionne en faveur du document REVISED-DRAFS - Match Violation policy du Joint Committee.

*Sur la proposition principale,  
le vote n'est pas demandé.  
**Adopté à l'unanimité.***

#### **32.01.04.02 Représentation externe de la FMEQ**

**Roxanne St-Pierre Alain** présente le document dynamique de représentation externe. Le **RÉMUL** se questionne à savoir à qui revient la décision de cesser la représentation externe sur un comité. Le **CE** répond qu'il demandera probablement au CG son avis avant de cesser la représentation externe sur un comité, uniquement par souci de transparence. En effet, il revient au CE de décider des dossiers sur lesquels ils travaillent. **MSS** se dit très satisfait du document.

**MSS** propose, appuyé par **AGÉMUS** :

Que la séance soit levée pour 30 minutes.

*Sur la proposition,  
le vote n'est pas demandé.  
**Adopté à l'unanimité.***

**RÉMUL** propose, appuyé par **AÉÉMUM** :

Que la séance soit reprise.

*Sur la proposition,  
le vote n'est pas demandé.  
**Adopté à l'unanimité.***

#### **32.01.04.03 Forces jeunesse et système de santé (point flottant)**

Le point est caduque.

#### **32.01.05 Affaires externes**

##### **32.01.05.01 Télésoins dans le curriculum médical**

**Hanene Mankour** mentionne que plusieurs task force se sont penché sur la problématique des télésoins dans le curriculum médical et sur la façon de les intégrer dans le cursus, tant au préclinique qu'à l'externat. Hanene Mankour



soulève l'idée d'allouer un temps donné par rotation pour les télésoins à l'externat. Les associations qui n'ont pas de position précise peuvent consulter leur exécutif et revenir avec une réponse d'ici le 18 novembre, une semaine avant la prochaine rencontre.

**MSS** mentionne sa crainte quant au fait qu'il se pourrait que le sujet vienne surcharger le curriculum. Le **CE** explique qu'il y a 3 sujets qui se travaillent concernant le curriculum actuel : la crise des opiacés, la télémédecine et les changements climatiques. Le CE souligne qu'il va amener le point de la surcharge au comité en question.

### 32.01.05.02 Promotion de la diversité en médecine

**Hanene Mankour** mentionne les femmes sont plus à risque de souffrir de problèmes de santé mentale en médecine. Elle a donc discuté avec Gigi Osler de la possibilité d'organiser, pour la Journée de la Femme, une publicisation des profils de différentes femmes issues de la diversité pour donner un exemple de femmes fortes comme leader en médecine. Hanene Mankour mentionne que la collaboration est nécessaire au sein des différents campus afin d'aller chercher les gens issus de minorités. Le CE veut élargir son plan de communication pour cibler les dates précises comme le orange t-shirt day, la commémoration du shooting de la Polytechnique, etc., et faire des posts sur les pages Facebook des associations, notamment.

### 32.01.06 Affaires politiques 32.01.06.01 Sujets JAP

Le **CE** présente ce qu'est la JAP. Le CE fait le suivi de la JAP et souligne l'importance de faire le suivi dans les dossier.

La proposition des sujets par association se résume ainsi :

**AEEMUM** présente leurs 2 sujets: nombre d'admissions au programme MD et La médecine au Québec, privée ou publique?

**AGÉMUS** présente leur 2 sujets: santé mentale des étudiants en médecine et la crise des opioïdes.

**MSS** présente leurs 2 sujets: l'augmentation du panier de services couverts par la RAMQ et les résidences de spécialité en région.

**RÉMUL** présente leurs 2 sujets: opt-out au don d'organe et accès aux soins pour la communauté LGBTQ+.

**CE** présente leurs 2 sujets: valorisation de la médecine de région et la cyberdépendance.

**AGÉMUS** propose, appuyé par **MSS** :

Que la séance soit levée pour 5 minutes.

*Sur la proposition,  
le vote n'est pas demandé.  
**Adopté à l'unanimité.***

**RÉMUL** propose, appuyé par **MSS** :

Que la séance soit reprise.

*Sur la proposition,  
le vote n'est pas demandé.  
**Adopté à l'unanimité.***

La procédure pour le vote se fait par Slack sur suggestion du CE. **MSS** demande que ca soit supprimé ensuite de slack pour préserver l'anonymat du vote.

Le sujet de la valorisation de la médecine en région est choisi à l'unanimité.

**AGÉMUS** propose, appuyé par **AÉÉMUM** :

Que la séance soit levée pour 3 minutes.

*Sur la proposition,  
le vote n'est pas demandé.  
**Adopté à l'unanimité.***

**RÉMUL** propose, appuyé par **AGÉMUS** :

Que la séance soit reprise.

*Sur la proposition,  
le vote n'est pas demandé.  
**Adopté à l'unanimité.***

Le deuxième sujet choisi est l'augmentation du panier de service couvert par la RAMQ.

**AGÉMUS** propose, appuyé par l'**AÉÉMUM** :

Que les deux sujets, soit la valorisation de la médecine en région et l'augmentation du panier de service couvert par la RAMQ, préalablement votées et présentées soient présentés à la JAP.

*Sur la proposition principale,  
le vote n'est pas demandé.  
**Adopté à l'unanimité.***

### **32.01.06.02 Rémunération des médecins**

**Guillaume Roy** aborde l'historique des discussions de la FMEQ concernant l'absence de prise de position quant à la rémunération des médecins. Un mémoire informatif avait été demandé au CG1 de 2018-2019 au CE, ce dernier ayant été publié. Guillaume Roy mentionne que la FMEQ se trouve face à une situation où il ne semble pas y avoir de consensus sur si elle doit prendre position ou non. Guillaume Roy se questionne à savoir si on abandonne le comité ad hoc ou non, car si personne ne veut prendre position, le mandat du comité ad hoc est inutile.

**MSS** mentionne la sortie de François Legault cette semaine pour baisser le salaire des médecins et qu'il s'agirait d'un bon moment pour prendre position. D'ailleurs, la FMEQ a déjà le mandat de trouver une question à poser aux différentes associations. MSS mentionne que les membres peuvent s'abstenir si la question leur est soumise.

**RÉMUL** mentionne que, historiquement, le RÉMUL attend que la demande de se positionner provienne de ses membres. Aussi, il y a plusieurs aspects à la question de la rémunération des médecins qui sont encore à discuter. Les membres du RÉMUL ont tendance à ne pas vouloir mélanger leurs positions personnelles à ceux du collectif.

Le **CE** mentionne que le mandat du comité ad hoc sur la question a pour but de se pencher sur les inquiétudes du RÉMUL.

**AÉÉMUM** est d'accord avec le CE.

**MSS** mentionne que cela arrive que la FMEQ amène des questions aux membres associatifs. Le comité ad hoc permettrait d'anticiper les différentes problématiques.

**MSS** propose, appuyé par l'**AÉÉMUM** :

Que le comité ad hoc sur la rémunération des médecins soit composé de Guillaume Roy et d'un étudiant de chaque association membre.

Que le comité soit chargé de soumettre une question sur la rémunération des médecins au CG2.

Les discussions sur la proposition se résument ainsi :

**AGÉMUS** : Les campus délocalisés ont-ils leur siège sur le comité ?

**MSS** : Les associations délocalisées sont les bienvenues autour de la table de discussion.

**RÉMUL** : Il y a des conflits de calendrier entre la date de l'AG et la date du CG2.

**MSS** : Mieux vaut tard que jamais.

**AGÉMUS** : Est-ce que les étudiants en médecine sont adéquatement outillés pour répondre à une éventuelle question du comité ad hoc ?

**AÉÉMUM** : Il serait important de reformuler la proposition pour permettre aux campus déloc d'avoir leur siège.

La présidence effectue un amendement à l'amiable:

Que le comité adhoc sur la rémunération des médecins soit composé de Guillaume Roy et minimalement d'un.e étudiant.e par membre associatif.

**CE** : Est-ce que les associations ont une AG entre le CG2 et le CG3 ?

**AÉÉMUM** : Oui.

**MSS** : Oui. Nous aimerions souligner qu'il ne faut pas de doctorat pour se positionner sur cette question. Les associations devraient pouvoir informer leurs membres adéquatement. Nous comprenons l'inquiétude des associations et nous suggérons de laisser les choses aller jusqu'à la présentation de la question.

**AÉÉMUM** propose la question préalable, appuyé MSS.

*AGÉMUS demande de le vote sur la proposition principale  
2 pour, 1 contre, 1 abstention.  
**Adoptée à la majorité.***

## **32.01.07 Finances et ressources humaines**

### **32.01.07.01 États financiers et budget**

**Samuel Leblanc** présente les états financiers. Le fichier est disponible dans le dossier séance. Samuel Leblanc présente la politique d'accès à l'information, également disponible dans le dossier séance.

### **32.01.08 Affaires pédagogiques** **32.01.08.01 Comité No Match**

**Maxime Morin-Lavoie** mentionne que le comité No Match a été créé le 24 avril 2019 avec plusieurs tâches (identification du profil des étudiants no match, contact des départements de médecine familiale, répertoires des services offerts aux no-matches, recommandations de l'AFMC et de CFMS sur les no-matches).

En parallèle du comité no-match, plusieurs discussions ont été lancées avec le gouvernement par plusieurs officiers qui ont de bonnes voies de communication (table de concertation entre autres). Pour cette année, le ratio 55:45 a été aboli, préféré pour un ratio 58:42. Or, en valeur absolue, il n'y a pas plus de place dans les UMF pour y placer plus d'étudiants. Certaines spécialités ont été ciblées (urgence, hématologie-oncologie, obstétrique, psychiatrie...) pour l'augmentation des effectifs médicaux. La table de concertation a donc quand même adopté des mesures qui vont avoir des impacts sur les matchs à venir. Aussi, des discussions ont eu lieu avec les départements de médecine familiale sur le type d'application, par UMF ou par région.

Le mandat du comité no-match se terminait techniquement aujourd'hui en CG1. Aucune suggestion ou recommandation n'a été écrite, puisque bien du travail a été fait sans le comité no-match. La FMEQ souhaite donc poursuivre le mandat du comité no-match afin d'évaluer l'impact des changements sur la situation lors du match 2020. Pour l'instant, la seule position de la FMEQ qui peut être défendue à la table de concertation est celle sur la diminution des admissions en médecine.

L'**AÉÉMUM** demande de voir la position sur la diminution des admissions. Le CE la présente et explique son contexte. Guillaume Roy explique que les nouvelles réalités de la profession médicale (féminisation, médecine familiale vs autres spécialités...) nécessitent de mettre à jour la position de la table de concertation.

Le **CE** suggère d'abord de voter la proposition avant de poursuivre les discussions.

Le **CE** propose, appuyé par le **RÉMUL** :

Considérant les modifications déjà mises en place pour le jumelage 2020 et qu'il est actuellement impossible de prédire l'impact de ces modifications;

Considérant que ces modifications s'alignent avec le plan de la FMEQ;

Que le mandat du comité No-Match s'étende jusqu'au congrès annuel 2020 et analyse l'impact de ces modifications sur le jumelage 2020.

Que la FMEQ émette un compte-rendu sur ses actions en lien avec ses revendications au Conseil Général #3 (janvier 2020).

Les discussions sur la proposition se résument ainsi :

**MSS** : On a l'air entre bonne mains, merci du topo. Est-ce que le comité pourrait émettre un compte-rendu au CG3 afin de mettre en place les mesures adéquates d'encadrement pour le match 2020 ?

**CE** : La répartition des postes peut être modifiée jusqu'à février. Il est donc pertinent de poursuivre les discussions au cours des prochains mois (augmentation du nombre de PREM en milieu universitaire à considérer peut-être?), la majorité du travail analytique se déroulant avec les données du match 2020. En conclusion, il est difficile de présenter plus tôt qu'au CG4. Les demandes ont été faites au CaRMS afin d'avoir les données et analyses souhaitées le plus rapidement possible après le match 2020.

**AÉÉMUM** : Nous sommes pour la diminution des admissions en médecine. Or, s'il on dit qu'on prévoit dans 10 ans qu'on manquera de médecins, il serait aberrant de se positionner contre l'augmentation des admissions en médecine. On va se retrouver dans une position délicate dans 10 ans quand nous serons en pénurie.

**CE** : Un problème commun à toutes les facultés de médecine est la difficulté de placer tous les étudiants dans leur stages obligatoire. On n'a pas vraiment le choix de briser le ratio 45-55 vu le manque de place en centre universitaire (UMF). On a aussi un nombre de PREM à considérer, afin d'être certains que le nombre d'étudiants concorde avec les opportunités de carrière. On comprend toutefois le questionnement de l'AÉÉMUM. Mais le nombre d'admission en médecine a un impact direct sur le nombre de no-match à la fin du processus. Il faut donc forcément se pencher sur la question, mais ce n'est pas nécessairement le mandat du comité no-match qui lui veut se pencher sur l'impact des changements apportés pour le match 2020. Par ailleurs, le gouvernement a annoncé son intention d'augmenter le nombre d'IPS et le champ de pratique des IPS. On a déjà de la difficulté à offrir une exposition clinique suffisante à nos étudiants, et là on va ajouter des IPS dans les milieux de stage. La prudence est donc de mise.

*Sur la proposition principale,  
le vote n'est pas demandé.  
**Adopté à l'unanimité***

### 32.01.09 Affaires internes

#### 32.01.09.01 Bilan Party de la rentrée FMEQ 2019

**Émilie Parent** fait un retour sur le party de la FMEQ. Elle mentionne qu'il n'était pas possible de reprendre la salle du Centre des sciences cette année. L'Olympia a donc été choisie (seule salle disponible en septembre). Les détails sur l'organisation et l'effectif se trouvent dans la présentation dans le dossier séance. La participation anticipée était de 1000 personnes. Par contre, 700 personnes ont participé finalement. La participation diminuée peut s'expliquer par le fait qu'il y avait un match Carabins vs Rouge et Or, par le fait que le party s'est déroulé un samedi au lieu d'un vendredi et par le fait que l'Olympia ne permettait pas d'amener sa propre alcool. Le déficit total est de 8369,84\$. Le taux de participation diminué explique en grande partie le déficit. Un contrat a obligé la FMEQ à payer les chambres d'hôtel non remplies. L'absence de navette entre le party et l'hôtel est un point négatif qui a obligé certaines personnes à marcher près de 1,5 km ou à prendre un taxi.

Sur une note plus positive, il n'y a pas eu de dérapage nécessitant une ambulance et l'évènement était significativement plus écoresponsable que les éditions antérieures. Émilie Parent veut geler les frais d'hôtel et la salle dans son mandat actuel pour s'assurer que la date soit optimale pour le taux de participation. Selon Émilie Parent, on peut avoir un évènement écoresponsable et sans débordement, tout en ayant un party qui "pogne" plus, avec sécurité accrue et fouille à la rentrée, en gelant la date d'avance.

L'**AÉÉMUM** propose, appuyé par le **RÉMUL** :

Une motion de félicitations pour l'organisation du party de la FMEQ.

*Sur la proposition principale,  
le vote n'est pas demandé.  
**Adopté à l'unanimité***

L'**AÉÉMUM** mentionne avoir reçu de mauvais commentaires à propos du DJ, mais sinon que de bons commentaires.

#### 32.01.09.02 Prises de positions officielles

**Émilie Parent** explique que dans la planification stratégique de la FMEQ, il faut que la FMEQ soit apte à prendre position à l'intérieur d'un délai d'un mois. C'est souvent difficile à faire, et il n'y pas de démarche claire sur comment les associations devraient prendre position, à qui doivent-elles amener les positions et comment favoriser le consensus parmi les associations.

Le **CE** propose, appuyé par **AÉÉMUM** :

Qu'un comité ad hoc dont le mandat sera de soumettre un projet de politique interne concernant les prises de positions officielles par la FMEQ soit créé.

Que ce comité soit composé de la déléguée aux affaires internes et associatives de la FMEQ, d'un autre membre du CE de la FMEQ et d'au moins un représentant membre du CG par association.

Qu'une version préliminaire du projet de ce comité soit soumise aux associations lors du CG2, soit le 30 novembre 2019.

*Sur la proposition principale,  
le vote n'est pas demandé.  
**Adopté à l'unanimité***

### **32.01.10 Services et partenaires**

#### **32.01.10.01 Partenariat MedGames**

**Marie-Pier Joncas** aborde la question des partenaires des Medgames. Elle mentionne que la FMEQ commandite les Medgames à chaque année avec la Financière des Professionnelles. Elle mentionne que la « zone FMEQ » comprend la FMEQ et ses commanditaires. Or, il y a parfois une mésentente avec les commanditaires du comité organisateur local des Medgames.

**Marie-Pier Joncas** mentionne que l'an dernier, Stéphane Cormier avait signé un contrat qui permettait à la FMEQ de faire de l'argent sur ses commanditaires au Medgames. Or, il y avait un malaise du comité organisateur à ce sujet, donc la FMEQ a remboursé une partie de cet argent au comité organisation (50% jusqu'à concurrence de 3000\$).

Cette année, il y a vraiment un malaise entre les partenaires de la FMEQ et ceux du comité organisateur de l'Université de Sherbrooke. La FMEQ se questionne sur son agissement futur par rapport à ce dossier. Le CE souhaite avoir le pouls des associations par rapport à la contribution de la FMEQ aux Medgames pour les prochaines années, si la FMEQ donne plus ou moins, en considérant les malaises années après années de la compétition des commanditaires.

**Marie-Pier Joncas** pose donc la question suivante : est-ce que la FMEQ donne plus d'argent ou non au comité organisateur des Medgames ?

Les discussions se résument ainsi :

**AGÉMUS** : Êtes-vous en déficit, avez vous des fonds à mettre dans ce dossier ? Quelle est la situation financière de la FMEQ à ce niveau ?



**CE** : On pourrait donner 1000\$ de plus sans couper des services pour la FMEQ. Il y a aussi une question d'équité. La FMEQ fait un profit avec cet événement, mais il ne faut pas le voir comme le fait que la FMEQ fasse de l'argent sur le dos du comité organisateur. Elle offre un service aux participants des Medgames.

**RÉMUL** : Si on comprend bien, l'an passé on donnait 2000\$, mais avec le contrat cela revenait à 3000\$?

**CE** : Non, nous avons donné 2000\$ avec le contrat de l'an passé.

**AÉÉMUM** : Si on donne 3000\$ cette année, on doit donner 3000\$ pour les années après aussi, pour être équitable.

**CE** : La différence c'est que l'Université de Sherbrooke fait un événement vert, donc c'est pour cette raison que la FMEQ donnerait 3000\$. Donc on pourrait dire que si les CO font un événement vert dans le futur, la FMEQ s'engage à leur donner 3000\$.

**AGÉMUS** : La FMEQ donne des Gatorades, mais elle fait quand même un profit important avec cela, tout n'est pas redonné aux membres.

**CE** : Avec la Financière des professionnelles, la FMEQ a 22 000\$, et dans une des clauses de ce contrat, la FMEQ assure une participation de ce commanditaire aux medgames. On ne peut pas dire combien d'argent de ce contrat est alloué au Medgames vraiment. Par ailleurs, l'an dernier, la FMEQ avait donné le maximum qu'elle pouvait aux Medgames justement parce qu'elle n'a pas de chiffre exacte sur ses revenus attribués spécifiquement à cet événement. Cette année, la FMEQ ne peut pas changer son contrat, il est signé, donc on doit tout simplement décider combien on donne au comité organisateur de l'Université de Sherbrooke.

**RÉMUL** : On peut discuter du 3000\$ mais on vit un malaise avec la signature d'un contrat qui nous donne du profit sur un événement où on n'a aucun droit de regard. On ne devrait pas leur donner de l'argent pour y être, mais parce qu'on veut le faire. Si les Medgames ne veulent plus nous avoir une année, ils sont dans leur droit.

Le **CE** propose, appuyé par l'**AGÉMUS** :

Que la FMEQ commandite les MedGames 2020 à raison de 3000\$ et qu'un plafond soit établi à 3000\$ jusqu'à la fin du contrat de Sogemec/FDP, soit le 31 décembre 2023.

*Sur la proposition principale,  
le vote n'est pas demandé.  
**Adopté à l'unanimité***

### 32.01.10.02 Stéthoscopes Welch Allyn vs 3M

**Marie-Pier Joncas** mentionne qu'une exclusivité avec Welch Allyn amènerait une diminution des prix des stéthoscopes. Elle demande toutefois l'avis des associations à savoir si cette exclusivité serait compatible avec leur faculté respective.

Les discussions se résument ainsi :

**AÉÉMUM** : Pourquoi ce ne serait pas compatible?

**CE** : Les recommandations dans vos facultés ont toujours été des instruments 3M.

**AGÉMUS** : A-t-on eu une contre-offre de 3M quant à une exclusivité? On ne perd rien à le demander si nos instruments proviennent majoritairement de cette compagnie.

**CE** : Cela n'a pas encore été exploré. Le sujet est surtout abordé pour savoir si la FMEQ peut négocier des contrats d'exclusivité ou si cela contrevient aux réglementations de vos universités.

**MSS** : y a t-il une fourchette de prix?

**CE** : Il y a une fourchette de prix dans les 100 dollars, alors que maintenant c'est dans les 150 dollars.

**AÉÉMUM** : Nous sommes obligés d'avoir un cardio IV.

**RÉMUL** : Les stétho que la Faculté recommande, sont des 3M et ils y tiennent mordicus.

### 32.01.11 Bien-être

#### 32.01.11.01 Comité bien-être

**Gabrielle Vandal** mentionne que c'est demain qu'aura lieu la première rencontre du comité bien-être. De nouvelles informations seront transmises aux associations d'ici le prochain CG. Gabrielle Vandal mentionne qu'il manque seulement un représentant de Trois-Rivières pour former son comité.

#### 32.01.11.02 Campagne contre intimidation - harcèlement

**Gabrielle Vandal** mentionne que c'est le 10 octobre qu'aura lieu la journée contre l'intimidation et le harcèlement. C'est lors de cette journée que sera lancée une campagne contre l'intimidation et le harcèlement. Les associations membres sont invitées à partager les informations sur Facebook.

### 32.01.12 Présentation du CA

Les membres du CA se sont rencontrés hier pour la première fois pour voter le budget, les états financiers et les contrats de partenariat. Ils vont ouvrir la politique de partenariat pour la modifier dans un comité de travail. Par ailleurs, il s'agit de la première année où le CA participe au camp de formation de la FMEQ.

### 32.01.13 Rapports d'officiers

#### 32.01.13.01 Présidence

La **présidence** fait son rapport d'officier et aborde son mandat. L'information se trouve dans le dossier séance.

#### 32.01.13.02 Vice-présidence

La **vice-présidence** fait son rapport d'officier et aborde son mandat. L'information se trouve dans le dossier séance.

#### 32.01.13.03 Secrétaire générale

La **secrétaire générale** fait son rapport d'officier et aborde son mandat. L'information se trouve dans le dossier séance.

#### 32.01.13.04 Affaires internationales et communautaires

La **déléguée aux affaires internationales et communautaires** fait son rapport d'officier et aborde son mandat. L'information se trouve dans le dossier séance.

#### 32.01.13.05 Affaires politiques

Le **délégué aux affaires politiques** fait son rapport d'officier et aborde son mandat. L'information se trouve dans le dossier séance.

#### 32.01.13.06 Affaires pédagogiques

Le **délégué aux affaires pédagogiques** est absent, mais il fait son rapport d'officier par vidéo. L'information se trouve dans le dossier séance.

#### 32.01.13.07 Partenaires et services

La **déléguée aux partenaires et services** fait son rapport d'officier et aborde son mandat. L'information se trouve dans le dossier séance.

### 32.01.13.08 Affaires internes

La **déléguée aux affaires internes** fait son rapport d'officier et aborde son mandat. L'information se trouve dans le dossier séance.

### 32.01.13.09 Affaires financières et ressources humaines

Le **délégué aux affaires financières et aux ressources humaines** fait son rapport d'officier et aborde son mandat. L'information se trouve dans le dossier séance.

### 32.01.13.10 Bien-être

La **déléguée au bien-être** fait son rapport d'officier et aborde son mandat. L'information se trouve dans le dossier séance.

### 32.01.13.11 Affaires externes

La **déléguée aux affaires externes** fait son rapport d'officier et aborde son mandat. L'information se trouve dans le dossier séance.

### 32.01.13.12 Communications

Le **délégué aux communications** fait son rapport d'officier et aborde son mandat. L'information se trouve dans le dossier séance.

## 32.01.15 Points statutaires

### 32.01.15.01 Prochaine séance

La prochaine séance aura lieu le 30 novembre prochain, à Montréal.

### 32.01.15.02 Affaires diverses

Le **RÉMUL** est remercié pour son accueil.

### 32.01.15.03 Levée

À 15h20, sur proposition de **RÉMUL**, avec l'appui de **AÉÉMUM** :

Que la séance actuelle du conseil général soit levée.

*Sur la proposition principale,  
le vote n'est pas demandé.  
**Adopté à l'unanimité.***

*La présidence lève la séance.*